

PREFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine*

*Service Patrimoine Naturel
Département Biodiversité Continuités Espaces Naturels
Site de Limoges*

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE
L'ASTROBLEME DE ROCHECHOUART-CHASSENON**

Séance du 8 MARS 2019

Le comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de l'Astroblème de Rochechouart-Chassenon, s'est réuni le vendredi 8 mars 2019, à 9h30 heures, à la salle Léon Pagnoux à la mairie de Rochechouart, sous la présidence de la DREAL Nouvelle-Aquitaine en la personne de Madame AUDOUARD Sophie, représentant le Préfet de la Haute-Vienne.

Etaient présents :

Collège des collectivités territoriales

- Monsieur ALLARD Jean-Luc, Vice-Président de la Communauté de Communes du Porte Océane du Limousin (CC POL),
- Monsieur FOURNIER Michel, de la Communauté de Communes Charente Limousine (CC CL),
- Monsieur FAURE Maurice, Maire de Pressignac,
- Monsieur VOUZELLAUD Raymond, Maire de Chéronnac,
- Madame TINLOT Ludivine, du Conseil Départemental de la Haute-Vienne (CD87).

Collège des administrations et établissements publics

- Monsieur DUPUY Frédéric, du Parc Naturel Régional Périgord Limousin (PNR PL),
- Monsieur MARQUET Jean-Jacques, de la sous-préfecture de Rochechouart,
- Monsieur GOUHIER Emmanuel, de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges,

Collège des propriétaires et des usagers

- Monsieur POURSAC Jean-Pierre, du comité des usagers du territoire de la Météorite,
- Monsieur BESSE Jean-Claude, de l'association de randonnée de Prèssignac « Nature et Randonnée »,
- Monsieur COURTIN Stéphane, de la Carrière de Champagnac.

Collège des personnalités scientifiques et association de la protection de la nature

- Monsieur ROUGIER Paul, de l'association « Pierre de Lune »,
- Monsieur LAMBERT Philippe, représentant le Centre International de Recherches sur les Impacts et sur Rochechouart (CIRIR),
- Monsieur LONDEIX Laurent, de l'Université de Bordeaux.

Assistaient également à la réunion

- Monsieur POUPART Pierre, Madame LARENT Nelly et Madame YSERD Marie, de la Réserve Naturelle Nationale de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon,
- Madame REGEASSE Aurélie, de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin.

Etaient excusés

- Madame VEDRENNE Sandra, de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne,
- Monsieur FOURNIER Sébastien, Conservatoire des Espaces Naturels Poitou-Charentes,
- Monsieur BONNEAU François, Président du Conseil Départemental de la Charente,
- Monsieur LONDEIX Laurent, géologue/paléontologue, enseignant à l'université de Bordeaux,
- Monsieur ALLONCLE François, du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin,
- Monsieur BONNEAU, Président du Conseil Départemental de la Charente,
- Monsieur CHABROL Laurent, du Conservatoire Botanique National du Massif Central,
- Monsieur HAMEL Sébastien de la Direction Départementale des Territoires de la Charente,
- Monsieur le Maire de Rochechouart.

Emmanuel GOUHIER ouvre la séance et remercie la mairie pour la mise à disposition de la salle ainsi que les membres du Comité Consultatif (CC) présents pour cette réunion annuelle.

Après un rapide tour de table, Emmanuel GOUHIER rappelle l'ordre du jour :

- approbation du compte rendu du comité consultatif du 7 mars 2018,
- rapport d'activité 2018
- bilan financier 2018
- budget prévisionnel 2019,
- plan d'actions et agenda 2019,
- questions diverses.

Il précise également que Pierre POUPART a prévu en fin de matinée, pour les membres du Comité Consultatif qui le souhaitent, de découvrir, dans le bourg de Rochechouart, le lieu de stockage des carottes prélevées par les forages de 2017.

Approbation du compte rendu du comité consultatif du 7 mars 2018

Emmanuel GOUHIER précise qu'il n'y aura pas de lecture en séance du compte rendu de la réunion du 7 mars 2018. Ce dernier étant téléchargeable à l'aide du lien indiqué sur le courrier de convocation, chacun des destinataires a pu en prendre connaissance avant la réunion.

Emmanuel GOUHIER demande si le procès-verbal tel que rédigé suscite des observations. Aucune remarque n'ayant été formulée, Emmanuel GOUHIER soumet au vote le procès-verbal qui est approuvé avec une abstention.

Bilan financier 2018

La parole est donnée à Pierre POUPART, qui présente, à l'aide d'un diaporama, le bilan financier.

Pour la partie fonctionnement, le budget se situe autour de 122.000 € avec une partie « charges » importante liée aux 3 ETP. Dans ce budget rentre également toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la Réserve. Il n'y a pas de changement majeur par rapport au bilan des années précédentes. En matière de recettes, on distingue ;

- subvention de fonctionnement l'État pour 52 616 €
- dotation de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin (CCPOL) pour 52000 €
- recettes d'exploitation pour un montant d'un peu plus de 18 000 €, en augmentation par rapport à l'année précédente.

Pour la partie investissement, le budget 2018 est peu important et ne concerne que l'acquisition d'un réfrigérateur pour un montant de 281,50 €, qui sert notamment pour certaines animations.

Rapport d'activité 2018

Pierre POUPART présente ensuite le rapport d'activité à l'aide d'un diaporama.

Police administrative :

Aucune infraction n'a été relevée sur les sites en terme de prélèvement et la veille effectuée sur les sites de vente internet fait état de l'absence de vente d'impactites.

Un travail de surveillance et de contrôle post forage a été mené lors de la venue des scientifiques afin de s'assurer du bon respect des consignes et des échantillons. Cette action a été assurée conjointement par la Réserve et le CIRIR et aucun problème n'a été mentionné. A titre d'exemple Pierre POUPART cite la venue d'une équipe de Montpellier et d'Aix-Marseille chargée d'effectuer des mesures dans les puits de forage et pour laquelle la Réserve avait donné des consignes pour le respect des sites (présentation de quelques images des opérations de mesures géophysiques réalisées par cette équipe).

Philippe LAMBERT précise que c'est la qualité de la structure d'impact qui attire les scientifiques et qu'ils financent sur leur fond propre les études et analyses demandées.

Suivis géologiques et écologiques :

Ils concernent :

- La gestion des échantillons des forages, avec un stockage prévu dès ce printemps dans un des bâtiments en cours d'aménagement par la CC POL. En attendant, grâce au service technique de la CC POL, ces échantillons sont rassemblés dans un même lieu face au bâtiment en chantier.

- La poursuite de la participation de la Réserve au programme FRIPON/Vigie-Ciel, avec maintien du partenariat avec l'association « Pierre de Lune » (réfèrent régional) et réalisation des premières formations. Ce réseau de surveillance permet lors de chute de météorites de mettre en œuvre des opérations de battue pour rechercher l'objet tombé.

- Les STOC-EPS (inventaire des oiseaux communs), avec deux passages par an au mois de mai qui alimentent une base de données nationale.

- L'inventaire des hyménoptères, avec une première participation à l'inventaire des abeilles sauvages lancé par le PNR Périgord-Limousin sur deux sites de la Réserve, Montoume et le Château. Trois coupelles (bleue, blanche et jaune) par site ont été installées entre avril et octobre pour capturer les insectes. Les prélèvements sont réalisés une fois par mois

après 2 jours de piégeage et sont transmis aux entomologistes (partenaires de l'inventaire) pour détermination. Cette participation à l'inventaire contribue à l'étude du PNR et augmente la connaissance de la Réserve. Ce protocole doit durer encore deux ans.

Recherche :

C'est une activité complémentaire à l'activité de surveillance. La Réserve assure surtout une mission d'accompagnement des activités de recherche, qu'elle effectue en partenariat avec le CIRIR. Plusieurs visites de terrain ont eu lieu, avec 15 scientifiques reçus sur 45 jours.

Philippe LAMBERT rappelle que les scientifiques du CIRIR vont valoriser le géopatrimoine, par le biais des forages de la Réserve sur leurs propres ressources. Ces scientifiques présents ne sont pour le moment pas là pour étudier les forages (absence d'autorisation pour les échantillonnages), mais pour réaliser des travaux, dans et à l'extérieur de la Réserve, induits par l'intérêt des forages.

Pierre POUPART conclut sur le fait que la Réserve et le CIRIR sont des structures complémentaires. La première intervenant exclusivement sur le périmètre de la Réserve et la seconde hors Réserve.

Pierre POUPART précise qu'une procédure de demande d'échantillons est en cours d'élaboration, en lien avec le Conseil Scientifique de la Réserve. Lors du conseil tenu le 5 mars 2019 quelques modifications ont été apportées à la procédure prévue. Elle sera composée d'une demande et de la signature d'une charte d'engagement. L'intérêt de cette procédure est de mettre à disposition des échantillons (issus des forages ou non) et avec en retour communication des résultats des études menées.

Laurent LONDEIX : Pour les sites en RNN, le classement porte jusqu'à quelle profondeur ? Tous les objets en surface ont un statut de protection via le classement, mais existe-il une limite verticale ?

Sophie AUDOUARD répond que c'est le droit des Mines qui s'applique et que l'État reste propriétaire du sous-sol. Quant aux prélèvements d'échantillon, par défaut, l'autorisation s'applique sur toute la verticalité.

Pierre POUPART confirme les propos de Sophie AUDOUARD puisque le décret de création prévoit que les forages sont soumis à autorisation.

Laurent LONDEIX : Le protocole définit sera-t-il le même sur toute la colonne des forages ?

Pierre POUPART répond par l'affirmative et indique que la procédure sera la même quelque soit le type d'échantillon demandé et que toute demande fera l'objet d'une autorisation préfectorale.

Emmanuel GOUHIER précise que pour faciliter l'autorisation des demandes d'échantillon, il est envisagé de prendre un arrêté annuel ou pluri-annuel couvrant l'ensemble des demandes faites pour une période donnée. La prise d'un arrêté spécifique à chaque demande complexifierait et retarderait les autorisations et les travaux.

Sophie AUDOUARD ajoute que si la procédure d'autorisation individuelle était retenue, une délégation de signature du Préfet à la DREAL pourrait s'envisager.

Rentrent également dans la rubrique « recherche » :

- La restitution des résultats et données des forages. A ce titre Philippe LAMBERT a participé au printemps dernier à la conférence LPSC à Houston et a présenté les premiers résultats de la campagne de forage.

Philippe LAMBERT précise que les scientifiques qui constituent le CIRIR apportent 60 projets de recherche qui donneront lieu, suite à l'analyse des forages et de leur environnement, à de la publication scientifique. Il souligne qu'une conférence sur les impacts est prévue cet automne à Brasilia au cours de laquelle sera abordé l'impact de Rochechouart. Enfin il propose d'ici à l'horizon de 2024 d'organiser cette conférence à Rochechouart, qui regrouperait l'élite des scientifiques spécialistes des impacts, en quête de réponses fondamentales sur l'origine et les évolutions des planètes mais aussi de l'origine de la vie.

- La participation de la Réserve au colloque national sur l'inventaire du patrimoine géologique à Chambéry, avec présentation d'un poster (Inventaire National du Patrimoine Géologique et forages) de la Réserve et d'un poster (présentation et rôle) du et par le CIRIR.
- La mise à disposition, dans le cadre du conventionnement RNN/CIRIR, d'une base de données sur les forages consultable par les chercheurs en vue des futures demandes d'échantillons.

Travaux d'entretien :

- Poursuite des entretiens sur le site du château de Rochechouart, avec l'abattage, à la demande du CD 87, de certains arbres au pied du château pour une meilleure mise en valeur du château, avec obligation de réaliser les travaux en période hivernale,
- Entretien du sentier d'interprétation par les services techniques de la CC POL et de la commune de Rochechouart.

Pédagogie et information :

- La fréquentation du public est en diminution d'environ 10 % par rapport à 2017. Cette baisse peut s'expliquer par le fait qu'en 2017 la réalisation des forages avait suscité l'intérêt du public.
- La conférence de Ludovic FERRIERE, membre du Conseil Scientifique (CS) de la Réserve,
- La tenue d'un stand sur une randonnée VTT,
- La collaboration avec un lycée de Melle qui a réalisé des supports pédagogiques réutilisables par la Réserve,
- L'animation d'ateliers liés à la nature sur le programme « un été au grand air » proposé par l'office de tourisme de la CC POL ,
- **Les 10 ans de la RNN**, avec diverses animations (concours photos : 38 photos pour 16 participants ; randonnée sur 2 jours (2 x 15 kms) avec halte dans un gîte à Videix : 7 personnes (problème : d'autres manifestations étaient également proposées ce même jour dans la région. A renouveler sous un autre format) ; exposition de météorites (collection de Patrice GUERIN) à la maison de la Réserve ; soirée au ciné bourse à St Junien avec une exposition d'impactites sculptées, un conte sur l'histoire de l'impact et une conférence sur le bilan des résultats des forages par Philippe LAMBERT)
- La création de trois cartes postales sur la RNN, sur trois thèmes que sont : le patrimoine bâti, le patrimoine biologique et le patrimoine géologique, en vente à la maison de la Réserve,
- Le dépliant agenda 2018.

Sophie AUDOUARD souligne l'originalité et la bonne idée de ce dépliant qui utilise le logo des Réserves avec inclusion de photos.

- La conception d'affiches et documents en lien avec les 10 ans de la Réserve,
- Le soutien au projet national TraAM (Travaux Académiques Mutualisés) porté par l'Education Nationale. Des échanges ont eu lieu avec l'inspecteur d'académie de SVT afin de prendre en compte dans les programmes scolaires la géologie et la thématique de l'impact. Une présentation du projet a été faite en novembre aux agents de la Réserve. Il devrait s'articuler autour de quatre actions : la création d'un logiciel cartographique avec différentes couches permettant de comprendre le paysage ; l'acquisition et l'utilisation de deux drones pour une approche différente, la photogrammétrie (série de photos d'un affleurement pour vue en 3 D) et la sand box (bac à sable pour l'étude de l'évolution des paysages et les reliefs).

Philippe LAMBERT : Rochechouart est-il le lieu naturel d'expérimentation du projet ou en existe-t-il d'autres ?

Pierre POUPART indique que Rochechouart est un site parmi d'autres et précise que l'Académie de Limoges va travailler, à travers son programme TraAM, sur la géologie dans son ensemble en lien avec les programmes scolaires. La Réserve reste un atout pour les enseignants car ils connaissent la capacité d'accueil et la connaissance dont disposent la Réserve pour tester leurs outils.

Philippe LAMBERT constate que ce projet est plus une approche géo-morphologique.

Pierre POUPART précise qu'il existe un dispositif au niveau académique, qui consiste à produire de la ressource sur les sites géologiques de l'Académie de Limoges. Un groupe de 15 enseignants va travailler sur la mise à jour de cette base de données, en lien avec le programme TraAM, pour mettre à disposition des enseignants des parcours pédagogiques. Les ressources pourront être utilisées par la Réserve.

Suivi administratif :

Pierre POUPART indique qu'il s'agit des actions classiques de la Réserve mais chronophages, avec l'organisation des instances de la Réserve (Comité Consultatif et Conseil Scientifique), de la gestion administrative courante et la clôture du dossier de subvention relatif aux forages. Il souligne la venue de Madame SILBERMANN, sous-préfète de Bellac-Rochechouart dans les locaux de la Réserve en novembre dernier au cours de laquelle lui ont été présentés les actions de la Réserve et les futurs projets en lien avec le CIRIR.

Prestation de conseil, étude et ingénierie :

- Production de 3 documents sur le bilan des forages, qui sont à disposition des membres du Comité Consultatif,
- Participation au projet d'inventaire du patrimoine bâti en impactites lancé par l'association Pierre de Lune (soutien, réunions,...)

Paul ROUGIER apprécie ce soutien. Il explique que cet inventaire permet de découvrir des utilisations encore méconnues et que le temps nécessaire pour mener cette opération, très intéressante, a été nettement sous estimé. L'association Pierre de Lune mène une réflexion pour recadrer le projet.

Pierre POUPART précise que cet inventaire répond aux objectifs du plan de gestion, et qu'il a un intérêt pour la Réserve, car c'est un bel élément de valorisation et d'explication sur l'utilisation de cette roche dans la construction.

Philippe LAMBERT soutient cette initiative et indique le CIRIR peut apporter son concours. Cette opération permet d'apprécier la relation impactites et géo-patrimoine. Elle pourra alors être valorisée par la géologie et le tourisme.

Laurent LONDEIX propose, dans le cas où la Réserve est intéressée par l'aspect mécanique des brèches, de la mettre en contact avec un laboratoire de Bordeaux qui effectue des travaux sur cette thématique.

Budget prévisionnel 2019

Pierre POUPART présente ce budget avec pour la partie fonctionnement, des chiffres voisins de l'an passé. Les dépenses s'élèvent à hauteur de 128.000 € environ affectés aux salaires et charges pour 105 000 €. En matière de recettes, la subvention de l'État reste inchangée et la participation de la CC POL est en augmentation.

Pour la partie investissement, rien n'est encore précisé car les projets ne sont pas encore actés.

Jean-Claude BESSE constate que la « Charente » ne participe pas encore au budget de la Réserve.

Pierre POUPART confirme.

Jean-Luc ALLARD tient à souligner que cette situation est assez logique car la gestion est assurée uniquement par la POL mais précise que la CC CL propose une participation dans le fonctionnement du CIRIR. Cet apport sera le bienvenu, mais ne sera confirmé qu'après le vote du budget de la CC CL.

Philippe LAMBERT pour justifier la participation de la CC CL au budget du CIRIR, explique que le CIRIR a aussi vocation à faire de la valorisation pour le public, au bénéfice de tous.

Plan d'action et agenda 2019

Pierre POUPART présente le plan d'action 2019 suivant l'arborescence des opérations prévues au Plan de Gestion.

Police de l'environnement :

Est prévue la poursuite de la surveillance des sites et le contrôle et suivi de la mise à disposition des échantillons à la communauté scientifique sur la base du protocole de demande d'échantillon en cours d'élaboration.

Suivis géologiques /écologiques :

Divers suivis sont prévus pour cette année :

- Collecter progressivement les données issues des forages ;
- Contrôler les conditions de stockage des échantillons dans les nouveaux locaux, avec réalisation d'étagères de stockage subventionnée par une aide de l'État,
- Poursuivre le programme FRIPON-VigieCiel, en rappelant que l'objectif de la Réserve est d'être un relais local en complément de l'association Pierre de Lune, de faire vivre et d'utiliser la mallette pédagogique et de poursuivre les formations,
- Poursuivre les suivis naturalistes (oiseaux, Odonates/Lépidoptères et Amphibiens).
- Participer à l'inventaire des hyménoptères apoïdes (abeilles) en lien avec le PNR PL.

Recherche :

Le gros de cette action concerne le partenariat avec le CIRIR selon les termes de la convention.

Travaux :

- L'action principale concerne cette année le dégagement d'un affleurement sur la carrière de Montoume avec purge d'une partie du front de taille (enlèvement d'un bloc instable) pour mise en sécurité du site et révéler la nature de la roche. Les travaux sont prévus à la rentrée de septembre,
- Poursuite des travaux d'entretien sur le sentier d'interprétation,
- Entretien sur des affleurements de différents sites de la Réserve,
- Maintenance de la Maison de la Réserve.

Pédagogie et information :

Se retrouvent dans cette opération les actions suivantes :

- L'organisation d'une randonnée sur deux jours de 10 kms chacun environ, sans hébergement obligatoire,

- La proposition d'un nouveau rendez-vous « les rendez-vous découvertes animés de la Réserve », sur une période de 5 mois (avril-juin et septembre-octobre) à raison d'une animation par mois,
- Outre les animations classiques et annuelles on trouve les animations scolaires (1 journée sur site et 2 demies journées à l'école), dans le cadre d'un appel à projet du PNR PL sur « les explorateurs du Parc 2018-2019 », qui seront assurées au-près d'écoles élémentaires de la Dordogne.

Philippe LAMBERT pense que la zone du cratère d'impact s'étend jusqu'au Nord de la Dordogne, et que certains chercheurs peuvent être amenés à faire des recherches sur la Dordogne. Ces animations permettent de sensibiliser des gens sur une zone plus importante.

Frédéric DUPUY précise que le programme « les explorateurs du parc » est co-construit avec l'académie et les enseignants. Le PNR et les enseignants sont preneurs de sujets à l'échelle du territoire du PNR. Sur la géologie des formations/informations pourront être proposées aux enseignants. Il informe également que le PNR va s'engager dans une démarche de labellisation du territoire en réserve internationale de ciel étoilé.

Jean-Luc ALLARD souhaiterait que le patrimoine géologique soit mis en valeur en passant notamment par l'installation d'un planétarium et d'un observatoire de l'astronomie. Ces infrastructures pourraient faire partie d'un vaste projet qui ferait le lien entre la terre et le ciel. La Réserve est déjà dans cette dynamique et ce projet lui permettrait de diversifier et développer ces activités avec une partie éducative.

Laurent LONDEIX : Existe-t-il aussi un Conseil Pédagogique au sein de la Réserve pour faire le lien entre les données et le public ?

Pierre POUPART rappelle les instances obligatoires de la Réserve dans lesquelles le conseil pédagogique n'est pas prévu. Il considère qu'il y a au sein du CC suffisamment de représentants en pédagogie.

- La poursuite de la participation de la Réserve dans le cadre du partenariat Académie de Limoges et CCPOL. Ce partenariat doit faire l'objet d'une convention en cours de réflexion.
- La conférence « Faire de la géologie de terrain sur Mars avec les robots de la Nasa » par Pierre THOMAS, membre du Conseil Scientifique de la réserve.
- Les interventions ponctuelles sur des événements (fête de la nature, journée du patrimoine, fête de la science,...) et une participation à « la fête des livres » à St Junien où la Réserve proposera des ateliers pédagogiques aux scolaires et public.

Ludivine TINLOT informe que dans le cadre du projet « Randonnez-vous en Haute-Vienne », le Président du CD87 a souhaité délocaliser cette opération sur 2 sites de la Haute-Vienne dont Rochechouart. Randonnée prévue le 8 septembre.

*Laurent LONDEIX indique que la Mairie de Jonzac l'a contacté pour le **200^{ème}** anniversaire de la chute de la météorite et qu'il a donné les coordonnées de l'association « Pierre de Lune ».*

Pierre POUPART confirme que la Réserve a été sollicitée et que des informations ont été transmises.

- Un projet ambitieux à l'étude : inviter Thomas PESQUET sur 2 jours (entre septembre et mi-novembre), mais la probabilité pour que cette invitation aboutisse est faible car il est en phase de préparation pour un nouveau séjour dans l'espace.
- Le renouvellement du dépliant de présentation de la Réserve.

- Mener une démarche d'adhésion de 2 agents de la Réserve à la Société Géologique de France, afin d'élargir les connaissances et le réseau de la Réserve.

Suivi administratif :

Il comprend :

- La gestion courante de la Réserve,
- La préparation du renouvellement du plan de gestion (évaluation) qui sera prévu pour une durée de 10 ans avec un bilan intermédiaire,
- La poursuite de l'inventaire du patrimoine bâti,
- Le projet d'exposition sur les forages et l'actualité scientifique à l'étude pour une mise en place à la maison de la Réserve en 2020.

Agenda 2019 :

Pierre POUPART rappelle que diverses animations estivales sont reconduites sans rentrer dans le détail.

Sophie AUDOUARD souhaite donner quelques informations sur le plan national d'actions biodiversité qui a prévu de créer ou d'étendre 20 nouvelles RNN dont 4 sont situées dans la région avec notamment la création d'une RNN géologique sur le Haut Poitou (79+86) comprenant plusieurs anciennes carrières. Cette création se fera en lien avec l'INPG, inventaires réalisés par les ex-régions. Celui du Limousin a été validé par le MNHN, pour l'Aquitaine la partie Dordogne reste à réaliser avant une validation du MNHN et pour le Poitou-Charentes l'inventaire n'a commencé que l'an dernier.

En parallèle des RNN, un nouvel outil s'est créé avec un décret de décembre 2015 qui permet de protéger par un arrêté préfectoral des sites ayant uniquement un intérêt géologique et une réflexion est menée sur son cadre de mise en place dans la région.

Elle précise, en lien avec les opérations « ciel étoilé », qu'un arrêté est paru en décembre dernier définissant les conditions d'installation des nouvelles installations lumineuses et régleme nte ces installations dans les espaces protégés.

Questions diverses

Laurent LONDEIX : Est-il possible de bénéficier d'un défraiement pour les déplacements en sachant qu'il participe au CC en tant que bénévole ?

Sophie AUDOUARD précise que le défraiement n'intervient que pour les membres du CSRPN, rien n'étant prévu pour les membres du CC.

Philippe LAMBERT rappelle que le CC était composé de membres locaux. Compte tenu de l'ampleur de ce site, cette demande pourrait s'envisager.

Aucune autre question n'étant soulevée, Emmanuel GOUHIER, remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

La séance est levée à 11 h45.

Le diaporama présenté en séance est consultable sur le site de la CC POL à l'aide du lien suivant :

<http://www.porteoceane-dulimousin.fr/pol-vous-invite/sortir/la-reserve-naturelle/#1474288192363-3e20136c-0607>